

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 4

Artikel: Mots croisés : concours de novembre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MOTS CROISÉS

Concours de Novembre

Oh ! Oh ! Plus de 60 réponses cette fois-ci : un record. Bravo ! Et que d'aimables encouragements reçus. Citons, en tête, ce quatrain de notre collaboratrice Mme Matter-Estoppey :

*Je m'incline devant vos trouvailles
Cerveau blet et tête en bataille,
Yeux battus, gestes malaisés,
Maître, auteur de ces mots-croisés.*

« C'est toujours avec plaisir, nous écrit Mme Karlen-Cottier, des Bossons à Château-d'Oex, que nous recevons notre cher petit journal et nous en savourons tout le contenu. Merci à tous ses collaborateurs.

Mme A. Michaud nous adresse gentiment une « historiette drôle » et dont nous ferons usage. Merci !

Ah ! non, ça ne va, hélas, pas, chère Mme A. Favre. Il faut être abonnée au *Conteur* pour avoir droit à un abonnement transmissible, c'est la règle et nous l'avons répété maintes fois déjà. Mille regrets.

M. ou Mme A. Magnin désire savoir si sa présentation des « Jeux de mots en croix est suffisante ». Mais oui, mais oui, et bienvenue à vous.

Enfin, disons à Mlle Claudine Dutoit, d'Yvonnand : Persévérez, persévérez, vous êtes sur la bonne voie et sachez qu'il n'est pas toujours besoin de réussir pour entreprendre...

Vu le nombre croissant de nos « mots-croisés », nous avons décidé de donner douze « abonnements transmissibles » au lieu de dix.

Voici les noms des heureux gagnants, tirés au sort :

M. Alfred Chambaz, av. St-Paul, Lausanne.

Mme L. Conne-Abrezol, Corseaux.

Mme Denise Vuillienot, ch. de Renens 32, Lausanne.

M. Alfred Magnin, av. du Midi 2, Les Planches-Montreux.

Mme Yv. Pahud, Daillens s. Cossonay.

M. Léon Cuénoud, av. Servette 96, Genève.

Mme F. Mercier, av. de la Gare 10, Vevey.

Un « Roille-Gosses ».

Mme Jeanne Paillard, av. Vinet 16, Lausanne.

Mme G. Croset-Peitrequin, Gryon s. Bex.

M. Ernest Aubert, Le Solliat, Vallée de Joux.

Succursale « Chez Perrette », avenue Juste-Olivier 12, Lausanne.

Douze « abonnements transmissibles » viendront récompenser tous ceux qui auront envoyé la grille ci-dessus exactement remplie (seule la grille originale fait foi) d'ici au 31 décembre 1951, à l'Imprimerie Bron, Prédumarché 11, Lausanne.

Avis à nos collaborateurs et amis

Le président vaudois des patoisans recommande encore aux collaborateurs patoisans du *Conteur* d'écrire des anecdotes très courtes (avec traduction littérale), afin que tous les lecteurs du *Conteur* puissent les lire.

Le journal en sera mieux apprécié. Un auteur ne doit pas écrire pour lui, mais pour ceux auxquels il s'adresse.

H. Kissling.



Téléphone 23 55 77

“ NOÛTRON COTERD ” deux fois par mois...

En décembre : Le lundi 17, de 17 à 19 h., au Bufiet de la Gare de Lausanne, 11^e classe.

En janvier : Les lundis 7 et 28 janvier 1952.

Bienvenue à tous les amis du « Nouveau Conteur ».

La Rédaction.